

PARTIE THEORIQUE.

VI. LECON. — LA STRUCTURE DU DISCOURS. (1)

1. L'orateur est un homme qui s'adresse à une assemblée pour lui faire partager ses **convictions** sur un *fait*, — ou sur une *vérité*, une *question*, un point général, de religion, de politique, de justice ou de droit.

Mais convaincre les esprits et persuader la volonté — sont choses difficiles : il faut à l'esprit la *lumière* des preuves, au cœur le *feu* des passions.

C'est l'œuvre de la **rhétorique** d'enseigner les principes inspirateurs de l'art de composer et de parler d'une façon persuasive, convaincante et entraînante à la fois : c'est l'art, en un mot, de *construire un discours*.

Comme début du discours, l'orateur doit **définir** ce qu'il va dire, le **proposer** et le **diviser** au besoin : ce sera l'*exorde*.

Ce qui suit, il doit l'**exposer**, en disputer, preuves en main, le pour et le contre : ce sera la *confirmation* ou *corps du discours*.

Vers la fin, il doit **conclure** dans son sens, en pressant les auditeurs de partager son opinion : ce sera la *péroraison*.

I. — Exorde.

2. Pour disséquer, analyser une entrée en matière d'un discours donné, — pour savoir composer soi-même un *exorde*, il y a lieu de connaître les conseils suivants :

I. — *Comment l'orateur se met-il en contact avec son auditoire ?*

Le traite-t-il avec égards, de façon à mériter aussitôt *sa confiance*, et à confirmer l'impression favorable qu'on a de lui, — ou à commencer de détruire l'impression défavorable que sa personne avait d'abord produite ?

Prend-il des *précautions oratoires*, s'il parle à ses auditeurs de choses désagréables, afin de ne point les blesser ?

Commande-t-il l'*attention* : — a) par l'*importance* qu'il paraît donner aux idées qu'il propose ; — en se tenant strictement dans son sujet ; —

(1) Voir J. DE BAC : *L'art du plan*, p. 67.